

Évaluation de départ Permis B

Procédure d'évaluation

Ce test se déroule avec l'accompagnement d'un formateur puis en autonomie sur un simulateur de conduite. Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel. Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures. Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation. Elle se décompose en trois parties :

- La première concerne l'identité et regroupe quelques informations générales sur le parcours de l'élève.
- La deuxième permet de mesurer les connaissances en matière de signalisation et de règles de conduite.
- La troisième mesure les connaissances en matière de mécanique, les habiletés ainsi que la perception visuelle.

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 5 niveaux de performance conduisant à 5 tranches de propositions de volumes horaires. Ce test durera environ 45 minutes.

Détail des compétences évaluées :

Domaine des : Questions/exercices	Critères évalués
EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE	Permis possédés Véhicules conduits Zone d'évolution à bord du véhicule Temps de pratique en conduite Contexte d'accompagnement ou pratique autonome
CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE SIGNALISATION	Capacité à identifier des panneaux de signalisation selon leur forme
CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE CODE DE LA ROUTE	Capacité à répondre à un qcm dans un temps limité (série de 20 questions) sur la base de photographies illustrant des mises en situation de conduite. Connaissances en matière de règles de circulation, signification de la signalisation et priorités de passage.

CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE	Capacité à répondre à un qcm à 3 propositions dans un temps limité sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques : Direction- Boîte de vitesse - Embrayage - Freinage
ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE	Hiérarchisation des raisons du choix de l'école de conduite : réputation, offre de formation versus prix, proximité.
ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ	Hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier.
MÉMORISATION	Capacité à mémoriser une séquence de 7 points constituant la chronologie d'installation au poste de conduite. Séquence lue et affichée à l'écran. La demande de restitution intervient à la fin de l'évaluation. Elle s'appuie sur la demande d'attribution d'un numéro à donner aux différents éléments de la liste, présentés dans le désordre, pour retrouver la chronologie présentée en début d'évaluation.

HABILETÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES) CAPACITÉS D'ACQUISITION RAPIDE DES HABILETÉS INDISPENSABLES DU CONDUCTEUR. DÉMARRAGES-ARRÊTS.

Compréhension :

Suite à des explications visuelles et auditives, l'utilisateur doit réaliser des démarrages-arrêts. Capacité de compréhension en prenant en considération le nombre d'explications qui auront été nécessaires avant de commencer l'évaluation sur les démarrages-arrêts.

Habiletés : Habiletés à utiliser les commandes du véhicule en prenant en considération le nombre d'erreurs faites lors de l'évaluation sur les démarrages-arrêts.

MANIPULATION DU VOLANT	L'évaluation porte sur la compétence à suivre une trajectoire à une vitesse faible et en manipulant le volant pour faire un parcours en slalom entre des cônes. L'intervention sur la pédale de frein peut impacter le résultat.
TRAJECTOIRE	Évaluation de la latéralité et de la capacité à suivre une trajectoire imposée. Suivi à une vitesse imposée, d'une trajectoire dessinée sur la route.
OBSERVATION, REGARD, ÉMOTIVITÉ	Test de compétences visant à mesurer : la capacité de résistance à la pression sociale, les capacités d'observation, d'anticipation d'obstacles, de gestion des allures en fonction des prescriptions, de gestion des trajectoires, de respect de la signalisation imposant l'arrêt, de gestion des accessoires de communication. Évaluation des capacités perceptives et le temps de réponse à un stimulus visuel. Le véhicule avance automatiquement. Il est demandé de suivre une cible située sur la trajectoire.
PERCEPTION ET CHAMP VISUEL	Dès la perception d'une forme géométrique apparaissant dans les différentes zones stratégiques de prise d'information en situation de conduite, il est demandé de klaxonner, puis dans un second temps de cliquer à l'aide d'une souris dans la zone où la forme géométrique a été perçue.

Critères d'évaluation motivationnel :

Aux compétences techniques, cognitives et perceptives évaluées ci-dessus s'ajoute un volet motivationnel. La réussite au permis de conduire, et plus encore l'assiduité tout au long du parcours, dépendent autant de l'engagement de l'élève que de ses aptitudes initiales. Ce volet prend la forme d'un entretien structuré conduit par le formateur, complété par un questionnaire auto-administré. Il dure environ quinze minutes et s'ajoute aux quarante-cinq minutes du test. Aucune réponse n'est éliminatoire : ces critères ne modifient pas à eux seuls le volume horaire proposé, mais ils en ajustent le rythme, le calendrier et les modalités d'accompagnement.

Domaine des : Questions/entretien	Critères évalués
PROJET ET FINALITÉ DU PERMIS	Hierarchisation des motifs d'obtention du permis : accès à l'emploi ou maintien dans l'emploi, autonomie personnelle, obligations familiales, mobilité contrainte par le lieu de résidence, demande de l'entourage. Distinction entre une démarche portée par l'élève lui-même et une démarche subie ou imposée par un tiers, la seconde exposant à un risque d'interruption plus élevé.
ÉCHÉANCE ET DEGRÉ D'URGENCE	Existence d'une date cible : prise de poste, entrée en formation, déménagement, fin de droits à un financement. Confrontation de cette échéance au volume horaire prévisionnel issu de l'évaluation et aux délais d'obtention d'une place d'examen. Détermine le calendrier de formation et permet d'annoncer dès l'entrée un objectif réaliste.
DISPONIBILITÉ ET RÉGULARITÉ	Nombre d'heures mobilisables par semaine, plages horaires accessibles, contraintes professionnelles, scolaires ou familiales. Capacité à maintenir une fréquence régulière des leçons, la régularité étant le premier facteur de réduction du volume horaire réellement consommé et le premier indicateur prédictif d'abandon.
SENTIMENT D'EFFICACITÉ PERSONNELLE	Auto-positionnement de l'élève sur une échelle de confiance quant à sa réussite, séparément pour l'épreuve théorique et pour l'épreuve pratique. L'écart entre cette auto-évaluation et les résultats objectifs du test est exploité : une surestimation annonce un risque de sous-investissement du travail personnel, une sous-estimation un risque d'anxiété et de blocage en situation d'examen.
RAPPORT À L'ERREUR ET À L'APPRENTISSAGE	Réaction déclarée face à une difficulté ou à un échec : reprise du travail, découragement, attribution de la responsabilité à un tiers. Antécédents d'échec à l'épreuve théorique ou pratique, dans cet établissement ou dans un autre. Vécu de l'apprentissage scolaire. Oriente la manière dont les erreurs seront reprises et commentées en leçon.

APPRÉHENSION ET GESTION DU STRESS	Niveau d'appréhension déclaré à l'égard de la conduite, de la circulation dense, de la conduite de nuit ou sur voie rapide, et de la situation d'examen. Existence d'un événement routier marquant, vécu ou observé. Ce critère est croisé avec les résultats du test « Observation, regard, émotivité ».
REPRÉSENTATIONS DE LA CONDUITE ET RAPPORT AU RISQUE	Hierarchisation d'affirmations portant sur la vitesse, l'usage du téléphone au volant, la conduite après consommation d'alcool ou de stupéfiants et la conduite en état de fatigue. Positionnement entre une conduite envisagée comme un déplacement et une conduite envisagée comme un plaisir, une performance ou un marqueur social. Complète les attitudes à l'égard de la sécurité évaluées ci-dessus et identifie les thèmes à traiter en priorité au titre de l'éducation à une mobilité citoyenne.
INFLUENCE DE L'ENTOURAGE	Soutien ou pression exercés par la famille et par les pairs. Présence, disponibilité et représentations de l'accompagnateur en conduite accompagnée ou supervisée. Modèles de conduite observés dans l'entourage proche. Capacité déclarée à résister à la sollicitation des passagers.
AUTONOMIE DANS LE TRAVAIL PERSONNEL	Habitudes de travail entre les séances, aisance avec les supports numériques, préférence pour un apprentissage guidé ou autonome. Détermine le dosage entre séances encadrées, travail personnel sur la plateforme de code et séances de synthèse.
FREINS PÉRIPHÉRIQUES AU PARCOURS	Contraintes financières et besoin d'étalement du paiement, moyens de transport pour se rendre à l'école de conduite, situation administrative, besoins d'aménagement liés à une situation de handicap, à un trouble des apprentissages ou à une maîtrise partielle de la langue française. Ces freins constituent une cause fréquente d'interruption de parcours et doivent être identifiés avant l'entrée en formation.

Exploitation des résultats :

Les éléments recueillis sont reportés sur la fiche de synthèse de l'évaluation de départ et donnent lieu à trois décisions explicites, communiquées à l'élève et consignées à son dossier : le rythme et le calendrier prévisionnel de la formation ; les modalités d'accompagnement retenues, dont l'orientation vers le référent handicap ou vers un partenaire lorsque des freins périphériques sont identifiés ; les points de vigilance transmis à l'enseignant qui assurera le suivi. Ces éléments sont réexaminés lors du bilan intermédiaire, l'engagement d'un élève évoluant au cours de son parcours.